

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé présente son quatrième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 1^{er} juin 2017, à 11 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 223 — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act*

Composition du Comité :

- M. CURRY;
- M. le *ministre* EICHLER;
- M^{me} FONTAINE;
- M. HELWER;
- M. KINEW;
- M^{me} KLASSEN;
- M^{me} LATHLIN;
- M^{me} MAYER;
- M. MICHALESKI (vice-président);
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. NESBITT.

Le Comité a élu M^{me} MAYER à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le comité a entendu cinq exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 223 — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act* :

Lindsey Trudeau	Division scolaire de Winnipeg
Ted Fontaine	Particulier
James Bedford	Association des enseignants du Manitoba
Stephanie Scott	Centre national pour la vérité et réconciliation
Samantha Flett	Particulier

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 223) — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

M^{me} MAYER

Le 1^{er} juin 2017